



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure :
 - Appel d'Offres Ouvert – Art. 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
 - Procédure Adaptée - Art. 22 et 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour les lots n°6 et 11Cette nouvelle procédure a été initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de déclarer sans suite tous les lots de la consultation précédente pour des motifs d'intérêt général.
4. Objet du marché : **Construction d'une salle événementielle sur la commune de Muret** – MP201827
5. Variantes libres autorisées pour tous les lots sauf le lot n°12 (CFO / CFA / SSI)
6. Des tranches optionnelles sont prévues pour certains lots (voir D.C.E.)
7. Lieu d'exécution : 31600 MURET
8. Critères
Sélection des candidatures :
 - Garanties et capacités techniques et financières
 - Capacités professionnelles
 - Situation juridique du candidat
 - Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
 - Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marchéJugement des offres :
 1. Prix des prestations 55 %
 2. Qualité technique et méthodologique de l'offre 45 %
9. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité :
<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex ou sur <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
11. Date prévisionnelle de notification : décembre 2018
12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
17. Date limite de réception des offres : **VENDREDI 26 OCTOBRE 2018 à 12 h 00**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 25 SEPTEMBRE 2018